



**Syndicat Mixte de l'Œuf, de la Rimarde et
de l'Essonne**
Moulin de la Porte
45 300 ESTOUY

CONTRAT DE TERRITOIRE EAU & CLIMAT ESSONNE AMONT

Bilan 2021



PRÉAMBULE

Le Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) Essonne amont a été signé en 2020 entre l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région Centre Val de Loire, le Département du Loiret et le Syndicat Mixte de l'Œuf, de la Rimarde et de l'Essonne (SMORE).

Il définit les actions et moyens financiers à mettre en œuvre sur la période 2020-2024 pour répondre aux enjeux identifiés lors du diagnostic initial, à savoir : améliorer la qualité physique des cours d'eau et des milieux humides, améliorer la gestion hydraulique des cours d'eau et lutter contre les inondations et améliorer la qualité physico-chimique, chimique et biologique des eaux de surface. Le CTEC est porté par le SMORE qui est l'unique maître d'ouvrage du programme d'actions. Ce dernier porte ainsi sur le domaine de compétence du SMORE, c'est-à-dire la GEMAPI.

Le CTEC Essonne amont s'applique sur les masses d'eau suivantes :

- L'Œuf de sa source au confluent de la Rimarde – FRHR93A
- Le ruisseau de la Varenne – FRHR93A-F4501000
- L'Essonne du confluent de la Rimarde au confluent de la Juine – FRHR-93B
- Le cours d'eau de la Ferme Macheron – FRHR93B – F4521000
- La Rimarde de sa source au confluent de l'Essonne – FRHR94
- Le ruisseau de la Petite Rimarde – FRHR94-F4511000
- Le Ruisseau de Martinvau – FRHR94-F4518000

Ce périmètre couvre 540 km² et comprend 267 km de cours d'eau associés à environ 700 ha de zones humides.

Le programme du CTEC peut être résumé dans les grandes lignes par les chiffres ci-dessous :

- Restauration de la continuité écologique sur 18 ouvrages
- Restauration de la morphologie du lit mineur sur 12,5 km de cours d'eau
- Restauration de la ripisylves sur 7,8 km de cours d'eau
- Restauration de 15 ha de zones humides
- Montant total des opérations estimé à 2,4 millions d'euros.

Ce rapport de bilan doit permettre, de juger de l'avancement des actions du contrat, de vérifier que les engagements pris sur les indicateurs techniques ont bien été tenus et de faire le point sur la consommation des enveloppes financières correspondantes à chaque action.



SOMMAIRE

Bilan technique	5
Indicateurs techniques	5
Etudes et projets	6
Travaux de restauration	10
Travaux d'entretien	14
Animation foncière	16
Suivi des espèces et des milieux	17
Animations et communication	21
Autres Programmes	23
Indicateurs de suivi des postes d'animation	24
Bilan financier	25





BILAN TECHNIQUE

Indicateurs techniques

Localisation	Nature de l'opération	Indicateur technique		Prestataire
		Prévu	Réalisé	
Etudes et projets				
L'Œuf dans le bourg d'Escrennes	Projet de restauration hydromorphologique	1	1	Régie
L'Œuf au Moulin de Doureux (Estouy)	Projet de restauration de la continuité écologique	1	1	Régie
L'Œuf à l'aval des Murs (Escrennes)	Projet de restauration hydromorphologique	1	1	Régie
L'Œuf au Monceau (Pithiviers le Vieil)	Projet de restauration hydromorphologique	1	1	Régie
Noüe de Secval (Dadonville)	Projet de restauration de la zone humide	1	1	Régie
L'Œuf à Mareau aux Bois	Projet de traitement de la renouée du Japon	1	1	Régie
La Rimarde aux Vaux (Estouy)	Projet de restauration hydromorphologique	1	1	Régie
La Petite Rimarde aux Pâtureaux (Chambon la Forêt)	Projet de restauration de la zone humide	1	1	Régie et prestation Saules & Eaux
Ensemble du bassin	Identification des ZEC	-	1	Régie
Travaux de restauration				
L'Œuf au Moulin de Doureux	Restauration de la continuité et hydromorphologique de l'Œuf	438 ml	445 ml	Chognot
		2 ouv. ROE	3 ouv. ROE	
L'Œuf dans le bourg d'Escrennes	Restauration de la continuité et hydromorphologique de l'Œuf (travaux débutés en 2021 et achevés en 2022)	936 ml	1100 ml	Chognot et Chaploteau
		1 ouv. ROE	2 ouv. ROE	
Etang des Pâtureaux (Action emblématique)	Restauration d'une zone humide (travaux engagés en 2021 et réalisés en 2022)	3,6 ha	3,6 ha	Chognot
		1 ouv. ROE	1 ouv. ROE	
Travaux d'entretien				
Ensemble du bassin	Gestion d'embâcles, gestion régulière de la ripisylve, ramassage de déchets et entretien régulier des parcours ouverts au public	-	Entretien de ripisylve : 4 033 ml 107 interventions sur embâcles Entretien des accès : 4 471 ml Entretien des zones humides : 3 ha	ASER et régie
Secteur amont	Entretien des végétations rivulaires et du lit mineur en fonction des besoins	43 000 ml	45 000 ml	BL Environnement
Marais du Moulin de La Porte	Gestion des arbres suite à la tempête (Programme ENS)	-	0.5 ha	Chaploteau
Suivi des milieux				
Ensemble du bassin	Suivis piscicoles	-	2 IPR	FDPMA45
Marais de Bouville	Mise en place d'un suivi piézométrique en préparation des travaux REC de 2023	-	1	Régie et partenariat CEN
Petite Rimarde	Suivi de la qualité de l'eau en amont de Chemault	-	1	Régie et Eurofins
Marais du Moulin de La Porte	Suivi faunistique et floristique N + 5 (Programme ENS)	-	1	BIOTOPE
Ensemble du bassin	Etude et suivi des milieux humides et espèces associées	-	-	Régie
Animation foncière				
Ensemble du bassin	Acquisition et maîtrise foncière	8.2 ha	Engagé : 10.7 ha	Régie
			En discussion : 6,1 ha	
Moulin de la Porte	Appréhension des biens sans Maître	-	-	SAFER CVL
Animations et communication				
Marais de la Porte	Programme d'animations dans le cadre de l'ENS	12 animations	7 animations	LNE, CEN, FDC45, Les Minuits, l'Abeille du Gâtinais, Régie
			254 participants	
Ensemble du bassin	Autres animations et visites de terrain	-	6 classes d'eau et 8 visites de terrain	Régie
			155 participants	
Ensemble du bassin	Encadrement de stagiaires	3 stagiaires	4 stagiaires	Régie



Études et projets

Élaboration des projets et avant-projets

Différents projets et avant-projets ont été élaborés en régie en préparation des programmes de travaux et pour leur mise en œuvre.

- **Projet de restauration hydromorphologique de l'Œuf dans le bourg d'Escrennes** : cet ouvrage a été créé en 1990, il constitue le dernier obstacle à la continuité sur la commune d'Escrennes. Son impact sur le transport sédimentaire sur le bassin moyen de l'Œuf est prépondérant. L'effacement de l'ouvrage s'accompagne par le reméandrage du lit mineur sur 1100 m de cours d'eau. Les travaux ont été réalisés en 2021.
- **Projet de restauration de la continuité écologique de l'Œuf au Moulin de Doureux à Estouy** : il s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés en 2021 sur les ouvrages de Solvins. Le projet concerne l'arasement du seuil en « V » de Doureux et des ouvrages du moulin, la restauration hydromorphologique de 450 m de cours d'eau et la restauration de 650 m de ripisylve, dont la reprise de vieux saules têtard. Les travaux ont été réalisés en 2021.
- **Projet de restauration hydromorphologique de l'Œuf à l'aval des Murs à Escrennes** : il s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés cette année dans le bourg et porte sur un linéaire de cours d'eau de 540 m. Les travaux seront réalisés en 2022.
- **Projet de restauration hydromorphologique de l'Œuf au Monceau à Pithiviers le Vieil** : il complète les tronçons de l'Œuf restaurés depuis 2011 entre Escrennes et Pithiviers le Vieil. Les travaux seront réalisés en 2022 et concerneront un linéaire de 1 100 m.
- **Projet de restauration de la zone humide de Secval sur la commune de Dadonville** : la restauration de ce marais situé en amont du château de Solvins, s'inscrit dans le projet global d'aménagement de ce secteur, dont les premiers travaux ont eu lieu en 2020. Les travaux programmés en 2022 permettront la remise en eau et la réouverture de 5.3 ha de zone humide.
- **Projet de traitement de la renouée du Japon sur l'Œuf à Mareau aux Bois** : la renouée du Japon est la principale plante exotique envahissante impactant le bassin versant. A Mareau aux Bois, elle a envahi les berges et le lit de l'Œuf à l'aval de la commune, provoquant un bouchon végétal susceptible d'accentuer le risque d'inondations. Les travaux sont prévus en deux tranches, compte tenu du coût important de l'opération, et débiteront en 2022.



Zone humide de Secval



BILAN TECHNIQUE

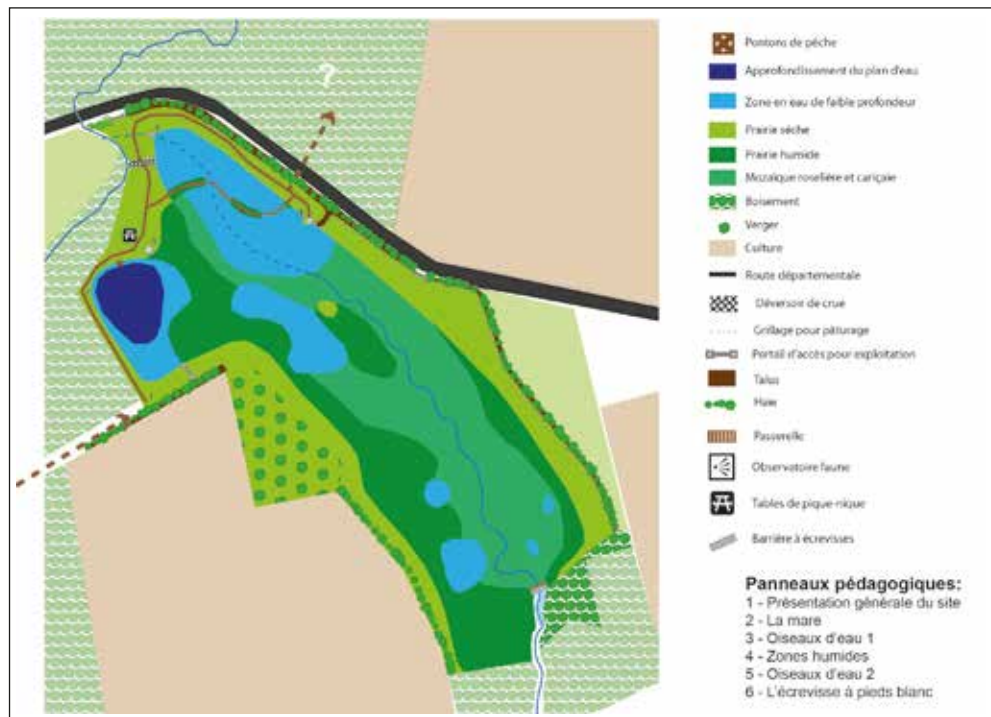


Renouée du Japon à Mareau aux Bois

- **Projet de restauration hydromorphologique de la Rimarde aux Vaux sur les communes de La Neuville sur Essonne et Estouy** : il prévoit la remise en eau des anciens méandres de la Rimarde sur un linéaire de 1200 m, permettant également la reconnexion d'une zone humide de plus de 7 ha. Les travaux seront réalisés en 2022.

- **Projet d'aménagement du site des Pâturaux sur les communes de Chambon la Forêt et de Nancray sur Rimarde** : après plusieurs années d'études préalables, le projet définitif a été validé et autorisé par la Direction des Territoires. Les travaux ont débuté en 2021 et se poursuivront en 2022 avec la création du parcours pédagogique. L'ouverture au public de ce site « phare » sur la tête de bassin de la Rimarde est prévue en 2023.

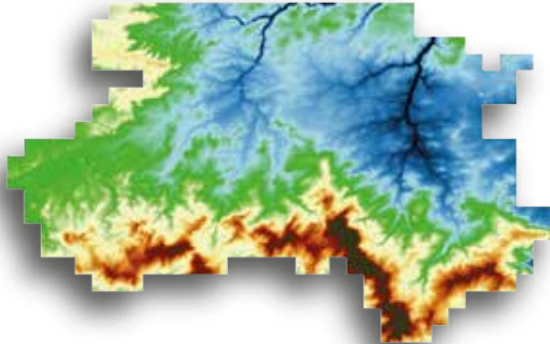
Schéma
d'aménagement du
site des Pâturaux



- **Etude d'identification des zones d'expansion de crue** : cette étude alliant analyse cartographique et reconnaissance de terrain, vise à identifier les cheminements préférentiels d'écoulement, les zones d'expansions de crues et zones tampons en tête de bassin pouvant être aménagées en restauration de zones humides et zones d'expansion de crues (voir double page suivante).



Zoom sur l'inventaire des zones humides et zones d'expansion des crues de tête de bassin versant de l'Essonne



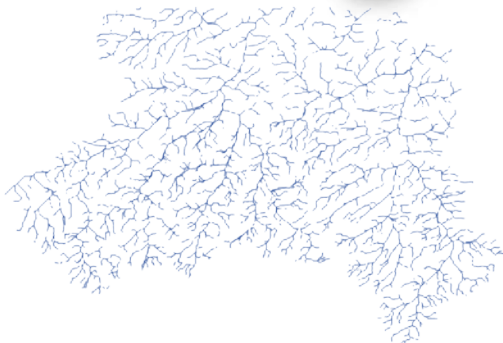
Etape 1 : Acquisition des données

- Acquisition de la dernière version du RGE Alti 1m
- Identification des dalles à utiliser et création d'un raster virtuel
- Stylisation graphique pour permettre une première approche de la topographie du bassin versant



Etape 2 : Traitement des données

- Corrections localisées du MNT par surcreusements rasters successifs
- Utilisation d'algorithmes multiples, complexes et chronophages sous Qgis 3.16 (SAGA, GRASS et formules sur la calculatrice raster)
- Analyse comparative à chaque étape avec les données existantes et les observations terrains pour affiner au maximum les modélisations



Résultat 1 : Réseau hydrographique

- Redéfinition du réseau hydrographique (affinage des tracés des cours d'eau, identification des rus et canaux forestiers, ...)
- Élément indispensable pour l'utilisation des algorithmes GRASS et SAGA
- Ordination de Strahler de l'ensemble des cours d'eau



Résultat 2 : Bassins versants topographiques

- Délimitation des bassins versants et sous-bassins versants des cours d'eau et axes de ruissellement selon la topographie uniquement



Résultat 3 : Indice d'humidité topographique (TWI)

- Identification des zones humides
- Identification des axes principaux de ruissellement
- Identification des talwegs originaux



BILAN TECHNIQUE

Applications directes pour le SMORE

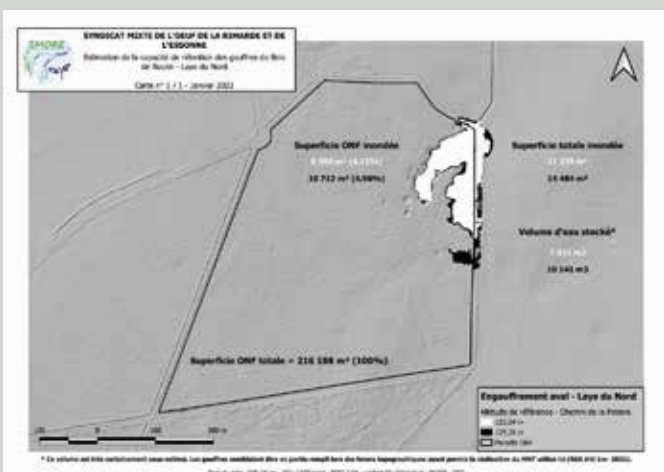
- Amélioration des connaissances de la tête de bassin versant de l'Essonne :
 - **Redéfinition du tracé des cours d'eau en tête de bassin versant**
 - **Définition du contour des sous-bassins versants (avec la surface associée)**
- Outil d'aide à la décision dans de nombreux domaines de compétence du SMORE :
 - **Conservation, réhabilitation et restauration écologique**
 - Identification facilitée et précise des talwegs historiques
 - Pré-identification des zones humides de tête de bassin versant
 - Localisation précise des cours d'eau en milieu forestier (partenariat avec l'ONF pour la prise en compte de la thématique «Eau» dans leurs documents de gestion)
 - **Prévention des inondations**
 - Identification de ZEC potentielles
 - Estimation de surface et de volume de stockage d'eau (analyse coûts / bénéfiques)
 - Identification des axes de ruissellement principaux
 - Délimitation des superficies impactées par les crues à l'échelle locale
 - Simulation des zones impactées lors d'aménagement de dispositif de sur-inondation
 - **Stratégie foncière du syndicat**
 - Pré-identification de nouvelles zones à enjeux en tête de bassin versant
 - Priorisation des zones à enjeux en tête de bassin versant (par comparaison avec d'autres couches SIG)

Exemple de mise en application

Partenariat avec l'ONF dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations d'intention Juine Essonne Ecole

Le SMORE s'est fixé comme objectif la réhabilitation d'anciens gouffres ainsi que du lit de la Laye du Nord sur des parcelles forestières de l'ONF sur la commune de Neuville-aux-Bois. Pour se faire, des estimations du volume de rétention de ces gouffres et de la surface forestière impactée par l'aménagement d'un dispositif de sur-inondation ont été calculées.

De plus, l'ONF ayant nouvellement acquis plusieurs parcelles sur le même secteur, un diagnostic de ces dernières a été réalisé par le SMORE. L'objectif est l'intégration des enjeux «Eau» et «Zones humides» dans les futurs documents de gestion de ces parcelles.





Travaux de restauration

La réalisation des travaux de restauration inscrits au CTEC ont en partie été décalés sur le début de l'année 2022 en raison de retards dans les plannings d'interventions des entreprises liés aux conditions sanitaires. Au moment de la rédaction de ce bilan (février 2022), les travaux sur le site des Pâtureaux et d'Escrennes sont toujours en cours de réalisation.

Restauration de la continuité et de l'hydromorphologie de l'Œuf au moulin de Doureux (Estouy)

Dans la seconde moitié du XXème siècle, d'importants travaux hydrauliques ont été réalisés dans les vallées, modifiant profondément la répartition des eaux entre rivières, noues et marais. Entre Bondaroy et Estouy, les bras historiques de l'Œuf ont été déconnectés et leurs écoulements rassemblés en un large chenal central à la ligne d'eau figée par une série de trois seuils en « V ». Ces opérations ont profondément remis en question l'équilibre de la rivière, entraînant de nombreux impacts : envasement et homogénéisation du lit, assèchement des zones humides, blocage de la circulation des poissons... et ont conduit à une dégradation globale de la qualité des eaux, des milieux et des peuplements piscicoles.

Les travaux réalisés cette année au moulin de Doureux constituent le second acte du programme d'interventions, s'échelonnant sur 3 ans, initié en 2020 sur le secteur de Solvins. Ils visent à retrouver un fonctionnement du cours d'eau et des marais attenants le plus naturel possible en restaurant les anciens méandres et chemins d'eau, et en effaçant les ouvrages hydrauliques.

Cette seconde tranche porte sur un linéaire de cours d'eau de 445 m situé à l'aval du pont de Doureux. Les travaux ont permis la suppression ou l'aménagement de trois obstacles à la continuité, la reconnexion des anciens bras de l'Œuf et la remise en eau des zones humides attenantes.



Profil de l'Œuf avant travaux : cours rectiligne, surlargeur et faciès lentique maintenu par les ouvrages



Création d'un batardeau sur le cours de l'Œuf pour remettre en eau l'ancien talweg



10 *Ancien talweg remis en eau*



Restauration hydromorphologique sur l'aval du tronçon



BILAN TECHNIQUE



Seuil en V infranchissable (ROE46038) avant travaux



Après travaux



Radier du pont infranchissable envoyé par la remise en eau de l'ancien cours



Ouvrage du moulin de Doureux (ROE86617) rendu franchissable par une rampe en enrochement



Restauration de la zone humide des Pâtureaux (Chambon la Forêt, Nancray sur Rimarde)

L'étang des Pâtureaux a été acquis en 2013 par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Rimarde. Il constitue un site pilote en tête de bassin dont l'aménagement répond à plusieurs objectifs :

- Préserver la population d'écrevisses à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) située sur la Petite Rimarde,
- Supprimer, ou réduire au maximum l'impact de l'étang sur la qualité de la masse d'eau de la Petite Rimarde, et communiquer sur les enjeux liés à l'effacement des étangs sur cours (construits en endiguement du cours d'eau),
- Restaurer une zone humide en tête de bassin,
- Créer une zone d'écrêtage de crue,
- Sensibiliser le public et les riverains et développer l'offre de loisir locale.

Deux premières tranches de travaux ont eu lieu en 2018 et 2020 pour abaisser le niveau de l'eau dans le grand étang et supprimer la végétation exogène. Les travaux réalisés cette année visaient à sécuriser la population d'écrevisses à pattes blanches par l'installation d'une barrière à écrevisses, et à agrandir la zone d'écrêtage de crues par talutage des berges en pente douce. Le fond de l'étang a également été reprofilé pour favoriser le développement de différents types de milieux et créer des mares. C'est une zone humide de 3,6 ha qui se trouve ainsi restaurée en tête de bassin.

Ce programme de travaux se poursuivra en 2022 avec la mise en place du sentier pédagogique pour une ouverture au public à partir de 2023. Ces travaux constituent une des actions phare du CTEC Essonne amont.



Ouverture de la berge entre le petit et le grand étang



BILAN TECHNIQUE

Restauration de la continuité et de l'hydromorphologie de l'Œuf dans le bourg d'Escrennes

L'Œuf dans sa traversée du bourg d'Escrennes a subi un important recalibrage dans les années 1960. Le lit a été élargi, rectifié et approfondi pour favoriser le drainage du plateau agricole situé à l'amont. Dans les années 90, un ouvrage hydraulique a été mis en place par la municipalité dans le but de « garder » de l'eau sur ce secteur fréquemment à sec.

La dégradation des milieux et les évolutions réglementaires ont conduit le SMORE à apporter, non sans mal, une réponse alternative aux problèmes rencontrés sur ce tronçon en retravaillant la morphologie du cours d'eau tout en maintenant les lignes d'eau actuelles par une série de radiers en pierre, sans compromettre la continuité piscicole et le transport sédimentaire.

Les travaux ont porté sur un linéaire de 1100 m et ont permis l'effacement de 2 ouvrages hydrauliques.



Ouvrage du bourg (ROE46029) avant travaux



Après travaux



Création de banquettes par talutage des berges



Travaux d'entretien

L'entretien des cours d'eau vise à garantir le bon écoulement des eaux, la protection des biens et des personnes contre les inondations et le maintien des milieux aquatiques et humides en bon état, conformément aux principes de la GEMAPI.

Ces dernières années ont été marquées par une augmentation du volume des interventions d'entretien. En effet depuis 2017 le périmètre du SMORE s'étend à tous les cours d'eau du bassin versant, et non plus uniquement aux drains principaux. De plus des maladies cryptogamiques touchant l'aulne et le frêne, les deux principales essences constituant les boisements humides, sont apparues récemment et se propagent rapidement dans l'ensemble de la vallée. S'y ajoutent des tempêtes estivales de plus en plus fréquentes. La combinaison de ces deux phénomènes entraîne une recrudescence des chutes d'arbres.

Entretien des bras amont

Comme chaque année, un entretien mécanisé de la végétation des berges a été mis en place sur la partie amont du bassin versant. Ces opérations visent à dégager le lit des broussailles se développant en berge et des surépaisseurs végétales en pied de berge qui pourraient bloquer l'écoulement des eaux. Depuis les années 2000 le broyage des berges n'est plus systématique sur le bassin Essonne amont. Les repousses naturelles d'essences d'arbres adaptées (aulne, frêne, saule, érable champêtre, chêne, noisetier, noyer, sureau noir...) sont repérées avant broyage et préservées.

L'entretien permet ainsi de restaurer progressivement un cordon de végétation ligneuse en berge (ripisylve).

Ces entretiens sont réalisés mécaniquement au gyrobroyeur. Ils ont été confiés à l'entreprise BL Environnement et ont concerné 45 km de cours d'eau.

Gestion des ripisylves en place

Dans les secteurs où la végétation des berges est bien développée, des interventions d'entretien sont régulièrement nécessaires. L'objectif est de maintenir le bon état sanitaire des boisements et de prévenir les risques d'arrachage des berges.

Différentes méthodes peuvent être mises en œuvre selon les besoins : taille de formation, taille en têtard, repage, abattage des sujets morts ou dépérissant. Certains troncs creux pourront être conservés, s'ils ne présentent pas de risque de chute, pour leur intérêt faunistique (habitat privilégié pour les espèces cavernicoles).

Ces travaux manuels sont réalisés en partenariat avec l'entreprise d'insertion ASER, plus de 4 km ont été gérés cette année.

Gestion des embâcles

La gestion des embâcles doit permettre de garantir le libre écoulement des eaux, la protection contre les inondations et la préservation des écosystèmes aquatiques. Les embâcles d'origine anthropique (déchets divers) doivent être systématiquement enlevés. Ceux d'origine naturelle (branches, troncs...) peuvent constituer un support pour la faune et contribuer à la dynamique du cours d'eau.

Dans cet esprit, l'intervention du syndicat cible les embâcles constituant un risque pour les biens et les personnes (inondations, envasement, dégradations de berges et de maçonneries...) ou ayant des impacts néfastes sur le milieu aquatique (rupture de la continuité longitudinale, sur-ensablement, colmatage de frayères...).

Dans certains cas, le bois mort et les litières peuvent être gérés (repositionnement et fixation de débris ligneux) pour favoriser la diversité des habitats aquatiques.

Ces travaux manuels sont réalisés en partenariat avec l'entreprise d'insertion ASER, 107 interventions sur embâcles ont été nécessaires.



BILAN TECHNIQUE

Gestion de la végétation des zones humides

Les zones humides font l'objet d'une attention particulière pour leur rôle dans le maintien de la diversité biologique au niveau de la flore et de la faune. Leur gestion doit permettre de maintenir une mosaïque d'habitats différents en jouant sur les niveaux d'eau et sur le degré d'entretien. Pour cela, la végétation doit être régulièrement fauchée ou broyée, et les produits de coupe exportés pour éviter le paillage et l'enrichissement du sol.

L'entretien des milieux ouverts a été réalisé en régie par le SMORE, par fauche mécanique avec exportation ou par pâturage ovin. 3 ha ont ainsi été entretenus.

Une intervention sur les boisements humides du Moulin de la Porte a également été confiée à l'entreprise Chaploteau pour le retrait d'arbres tombés lors de la tempête d'août 2020, pour une surface de 0.5 ha.

Entretien des parcours ouverts au public

Les berges de l'Essonne et de ses affluents appartiennent majoritairement à des propriétaires privés, le grand public n'y a donc pas toujours accès. Le SMORE œuvre pour rétablir le lien entre les habitants du territoire et leurs rivières en développant des sites aménagés pour l'accueil du public, on peut citer le sentier de la Rimarde entre Nançray sur Rimarde et Yèvre la Ville, les berges de l'Essonne dans le secteur de Briarres sur Essonne, ou le site de Chantaloup à Dadonville.

Les sites ouverts au public sont régulièrement entretenus en régie ou en partenariat avec l'entreprise d'insertion ASER. Environ 4.5 km de berges et cheminements ont été entretenus.

Entretien par pâturage



Gestion des embacles



Entretien des sites ouverts au public



Animation foncière

Les acquisitions foncières sont réalisées dans le cadre de la stratégie arrêtée en 2019 par le Comité Syndical du SMORE. L'animation foncière s'est concentrée autour des zones humides du Moulin de la Porte et des Pâturaux pour compléter les surfaces gérées. Une veille foncière est par ailleurs maintenue sur l'ensemble du bassin versant afin d'examiner toute opportunité d'acquisition répondant aux enjeux identifiés dans la stratégie foncière.

Zone humide du Moulin de la Porte.

La zone humide de 20 ha située autour du Moulin de la porte à Estouy fait l'objet d'une animation foncière depuis 2019. A ce jour, 4 ha appartiennent au SMORE, 1.2 ha sont gérés par convention avec les propriétaires privés, 2.6 ha sont en cours d'acquisition. Les acquisitions en cours portent sur 22 parcelles appartenant à 27 propriétaires. Le traitement notarié des dossiers est le principal frein aux acquisitions, 18 parcelles sont en attente de la rédaction des actes, les premières ventes ayant été initiées en 2020.

Pour y remédier, le SMORE a signé une convention d'accompagnement avec la SAFER pour la rédaction d'actes administratifs.

Enfin, 3 parcelles appartenant à 3 propriétaires différents, représentant une surface de 0.17 ha, ont été identifiées comme biens sans maître. Une procédure d'appréhension a été lancée avec la SAFER.

Zone humide des Pâturaux

Le site des Pâturaux, acquis en 2013 par le Syndicat de la Rimarde, a fait l'objet de divers travaux de restauration (voir page 9 du bilan). Afin d'améliorer la fonctionnalité des milieux, une animation foncière a été mise en place sur le site fonctionnel humide d'une 10^{aine} d'hectares, incluant le site des Pâturaux, et constituant une entité naturelle cohérente.

1,5 ha sont actuellement en cours d'acquisition (traitement notarié).

Autres animations foncières

Suite aux contacts pris avec les propriétaires riverains de l'Œuf lors de la préparation des travaux de restauration de la continuité sur les ouvrages du Moulin de Doureux à Estouy, des opportunités d'acquisitions foncières s'offrent sur environ 4 ha de marais situés en rive droite. Par ailleurs, grâce à la veille foncière mise en place sur tout le bassin, environs 2 ha de zones humides pourraient être acquises sur le secteur de la Source Rouge à Pithiviers le Vieil.





BILAN TECHNIQUE

Suivi des espèces et des milieux

Suivi piézométrique de la nappe alluviale du marais de Bouville

Ce suivi est mis en place dans le cadre du projet d'effacement des ouvrages du château de Bouville sur l'œuf, dont les travaux sont programmés en 2023 dans le cadre de la DIG 2020-2024 du SMORE et du CTEC Essonne amont. Il a pour but de mesurer les variations de la nappe alluviale dans le marais situé en amont de l'ouvrage afin de vérifier l'absence d'impact des travaux sur ce dernier. Ce marais abrite en effet une cladiaie à marisque, milieu à haute valeur biologique, seul de ce type connu dans la vallée de l'Essonne. Ce suivi est réalisé en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Centre Val de Loire qui apporte son expertise naturaliste sur ces milieux. A noter que le marais de Bouville est en cours d'acquisition par le SMORE.



Programme de sauvegarde de l'écrevisse à pattes blanches

Une population d'écrevisses à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) est connue sur le bassin de la Petite Rimarde. Cette espèce, en danger critique d'extinction, n'est présente que sur deux tronçons de cours d'eau sur l'ensemble de la vallée de l'Essonne et affluents. Un programme de suivi et de sauvegarde est mené par le SMORE depuis 2018.

Le suivi de la température de l'eau mis en place l'année dernière en partenariat avec la Fédération pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques du Loiret a donné ses premiers résultats. Il confirme que les conditions thermiques sont optimales pour que l'espèce puisse se développer : température n'excédant pas les 22 °C en été et passant sous les 10°C à l'automne. Les prospections nocturnes, réalisées comme chaque année début octobre, ont permis l'observation d'une centaine d'individus de toutes classes d'âge, ce qui montre la stabilité et la bonne santé de la population estimée à un millier d'écrevisses. L'aire de répartition s'est quant à elle légèrement étendue vers l'amont, sur un secteur tombé à sec en 2019. Des prospections complémentaires réalisées en novembre ont confirmé que le pic d'activité, correspondant à la période de reproduction, se situait bien début octobre.



L'écrevisse à pieds blancs,
Austropotamobius pallipes



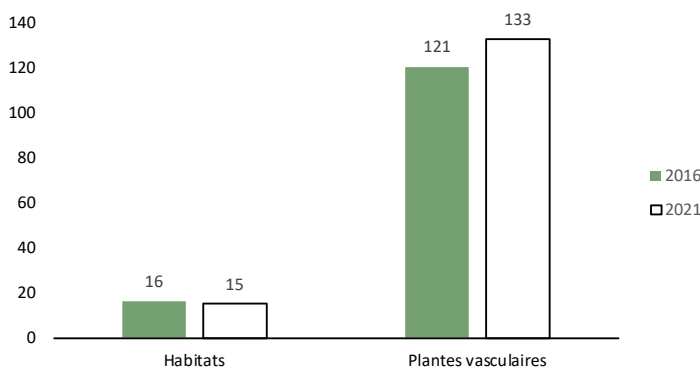
Diagnostic à N+5 du Marais du Moulin de la porte

Depuis 2009 et l'acquisition d'une partie du site par le Syndicat, de nombreux travaux de restauration et d'aménagement ont eu lieu au marais du Moulin de la Porte. Afin de réaliser un suivi de l'évolution du site, un premier diagnostic écologique avait été effectué en 2016 avec comme objectif d'être reconduit tous les 5 ans. Cette durée est considérée comme idéale entre deux inventaires. Elle permet notamment de lisser les variations intra- et interannuelles d'un écosystème tout en offrant une précision assez fine pour pouvoir caractériser son évolution dans le temps. L'inventaire réalisé cette année intervient, comme prévu, 5 ans après l'état initial. Comme en 2016, une cartographie des habitats ainsi qu'un inventaire floristique le plus complet possible ont été réalisés, complété d'un inventaire faunistique portant sur les taxons suivants :

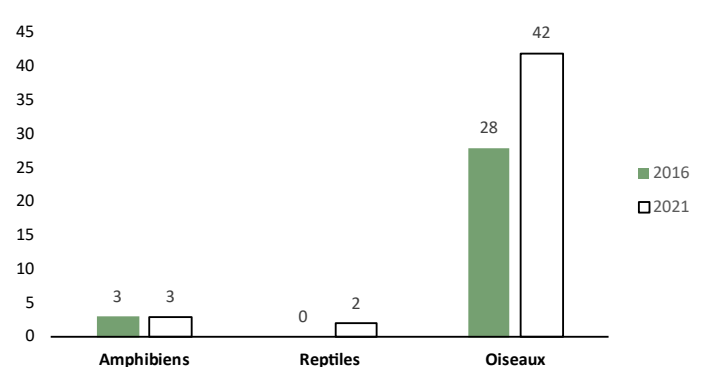
- Amphibiens
- Oiseaux
- Reptiles
- Lépidoptères

La comparaison des résultats entre l'état initial et l'inventaire de cette année permet donc d'observer l'évolution du site d'un point de vu des habitats, de la faune et de la flore. Une particularité de l'inventaire de 2021 est à noter. Ce dernier a été réalisé sur l'ensemble de l'ENS, contrairement à celui de 2016 qui était centré sur le futur tracé du sentier pédagogique. **L'analyse comparative entre 2016 et 2021 porte donc uniquement sur l'aire étudiée la première année.**

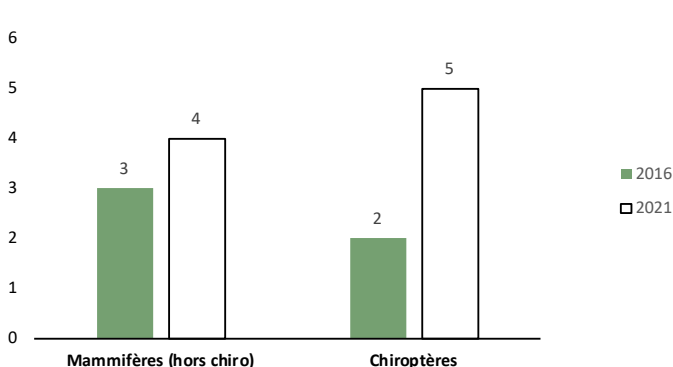
Diversité floristique et des habitats



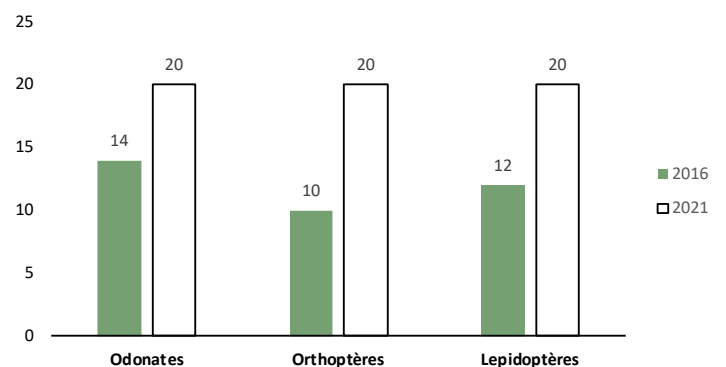
Diversité spécifique des squamates



Diversité spécifique des mammifères



Diversité spécifique des arthropodes



La cartographie des habitats ne montre pas de grande évolution. Il est tout de même important de noter un léger assèchement du site. En témoigne la période d'assec plus longue des deux mares de la prairie humide pâturée, ou encore le front de colonisation de l'Ortie dioïque au pied de la Vigie. L'origine de ce phénomène peut se trouver dans la formation de plusieurs renards hydrauliques entre la zone en eau du platelage et un bras plus au nord, ce qui cause le drainage de la zone humide.



BILAN TECHNIQUE

L'inventaire floristique ne montre pas non plus d'évolution notable en terme de diversité spécifique. Un des effets du pâturage est cependant observable sur la prairie humide, avec la colonisation du milieu par des espèces nitrophiles comme l'Ortie dioïque et la Menthe à feuilles rondes. L'enrichissement du milieu ainsi que le surpâturage sur cette zone sont très probablement à l'origine de ce phénomène. Ces effets négatifs sont cependant à nuancer, vis-à-vis du bénéfice qu'apporte les moutons, notamment en terme de gain de temps de gestion. De plus, leur présence n'est absolument pas dommageable aux espèces patrimoniales présentes, comme en témoigne le Pigamon jaune toujours présent sur cette zone. D'autres espèces peuvent même être favorisées par le pâturage ovin, comme c'est le cas pour la Gentiane pneumonanthe qui peut se développer dans les allées piétinées par les animaux.



Pigamon jaune



Agrion de mercure

Concernant les inventaires faunistiques, le bilan est positif pour tous les taxons, avec un nombre d'espèces contactées passant de 75 en 2016 à 118 en 2021. Le nombre d'espèces d'arthropodes contactées (Lépidoptères, Odonates et Orthoptères) a fortement augmenté, passant de 36 à 60 espèces. De plus, les espèces déjà inventoriées en 2016 ont également connu une augmentation significative de leur population, à l'instar de l'Agrion de Mercure qui a été identifié à plus de 50 reprises cette année, contre seulement 5 en 2016. A noter qu'avant 2011 et les différents travaux de réhabilitation du milieu effectués par le SMORE, l'Agrion de Mercure n'était pas connu sur le site du Moulin de la Porte. Cette espèce est notamment inscrite à l'annexe II de la Directive européenne Habitat, faune, flore.

Le même constat est réalisé pour les oiseaux, avec pas moins de 42 espèces inventoriées cette année contre seulement 28 en 2016. Parmi ces espèces, sont présents le Pic épeichette et le Râle d'eau. Ces deux espèces n'avaient pas été observées en 2016 et sont inféodées respectivement aux milieux boisés et aux milieux aquatiques. Le site du Moulin de la Porte sert également de zone de nourrissage pour le Busard des roseaux, observé à plusieurs reprises en action de chasse au-dessus de la zone. Ce dernier est jugé à fort enjeux de protection à l'échelle régionale car fortement menacé et classé « En danger » sur la liste rouge régionale. Certaines régions limitrophes le classe même « En danger critique d'extinction » comme c'est le cas de l'Île de France ou de la Bourgogne Franche Comté.

Les autres taxons sont également concernés par cette évolution positive, avec une augmentation systématique du nombre d'espèces contactées entre 2016 et 2021.



Contrat de Territoire Eau & Climat Essonne amont

Bilan 2021



Suivi de la population de Grenouille agile (*Rana dalmatina*)

Depuis 2012, la population de grenouilles agiles présente sur le site est suivie par comptage. Cette petite grenouille est un assez bon indicateur de l'évolution des milieux humides par ses exigences environnementales : nécessité d'avoir des eaux claires peu profondes et une mosaïque de milieux, qui plus est en bon état.

Le nombre d'individu s'est ainsi rapidement étendu suite aux premiers travaux de restauration (2011) pour atteindre un plateau en 2017 (277 pontes). Le nombre de pontes oscille depuis entre 206 et 275 pontes. Ces données naturalistes sont toujours difficiles à interpréter, différentes hypothèses peuvent cependant être avancées :

- Stabilisation de la population qui tend vers la capacité biotique du milieu ;
- Variabilités interannuelles des paramètres biotiques et abiotiques (hausse de la prédation, gels tardifs, hivers doux...);
- Biais d'observation lié à l'évolution des milieux ou aux opérateurs, qui ne peut jamais être écarté.

Pêches électriques

Des pêches d'études des populations piscicoles sont organisées chaque année en partenariat avec la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques du Loiret.

Un premier inventaire a eu lieu en juin sur la Rimarde, en aval du pont Terminau sur la commune de Yèvre la Ville. Il s'agit d'un suivi des travaux de restauration hydromorphologique réalisés en 2014 sur ce tronçon.

Les résultats montrent une forte augmentation de la biomasse piscicole et de la densité qui a plus que doublé. Les espèces indicatrices et attendues telles que vandoise, chabot, loche-franche, goujon, chevesne ont toutes augmentées. Pour autant l'Indice Poissons Rivière n'a pas évolué favorablement. Cela s'explique par la forte augmentation du gardon, qu'on devrait retrouver ici en densité beaucoup moins forte, mais également de la présence des espèces non attendues comme la bouvière, le carassin, le rotengle et le pseudorasbora en provenance d'étangs en connexion avec le cours d'eau.

Ces résultats montrent l'importance de restaurer la morphologie des cours d'eau, pour le retour des espèces originelles, mais soulignent également l'impact des étangs et de leur gestion. Outre l'apport d'espèces indésirables, les plans d'eau induisent une dégradation de la qualité de l'eau par l'apport de matières en suspensions et organiques et par l'élévation de la température de l'eau. Une action sur ces étangs est souhaitable, comme c'est le cas sur le site des Pâturaux situé en tête de bassin de la Petite Rimarde.



Evolution du peuplement entre 2021 et 2014			
Espèces	Code	Densité capturée / 100 m ²	
		2021	2014
Anguille	ANG	0,2	0,12
Bouvière	BOU	10,4	4,23
Carassin	CAS	0,2	0
Chabot	CHA	55,8	27,77
Chevesne	CHE	11,2	0,97
Epinochette	EPT	4,6	7,36
Gardon	GAR	24,6	6,25
Goujon	GOU	30,0	10,13
Loche Franche	LOF	52,4	32,5
Perche	PER	0,0	1,11
Perche soleil	PES	0,0	0,27
Pseudorasbora	PSR	0,2	0,27
Rotengle	ROT	0,2	0,27
Vandoise	VAN	4,6	3,61
Densité totale		194	95
Diversité spécifique		12	13
Note IPR		25,2	21





BILAN TECHNIQUE

Animations et communication

Le **programme d'animations** mis en place au Moulin de la Porte pour la troisième année a attiré 254 personnes pour 7 animations réalisées. 5 animations ont dû être annulées en raison des conditions sanitaires. En parallèle, 6 classes d'eau avec les écoles et centres de loisirs du bassin et 8 visites de terrain ont été réalisées, permettant de toucher 155 personnes. Le SMORE est également intervenu sur les travaux en zone humide lors de la rencontre régionale des techniciens et animateurs territoriaux du Centre Val de Loire du 20 avril.

De nouveaux **outils pédagogiques** ont été mis en place avec la création en interne et l'impression de 4 panneaux pédagogiques portant sur les travaux réalisés sur les sites de Solvins et de Doureux, les opérations de traitement de la renouée du Japon et la gestion des arbres. Une brochure touristique présentant le marais du Moulin de la Porte a également été réalisée en partenariat avec l'Office de Tourisme du Grand Pithiviers.

Au niveau de la **revue de presse**, 12 articles traitant des actions du SMORE sont parus dans la presse locale (République du Centre, Courrier du Loiret, Le Parisien), auxquels peuvent s'ajouter 32 articles et annonces mentionnant le SMORE, le marais du Moulin de la Porte et les animations. En fin d'année, un reportage mettant en avant l'amont de l'Essonne et l'action du SMORE a été diffusé sur France 3 Centre Val de Loire dans l'émission «C'est ici» du 29 novembre.

Site Internet

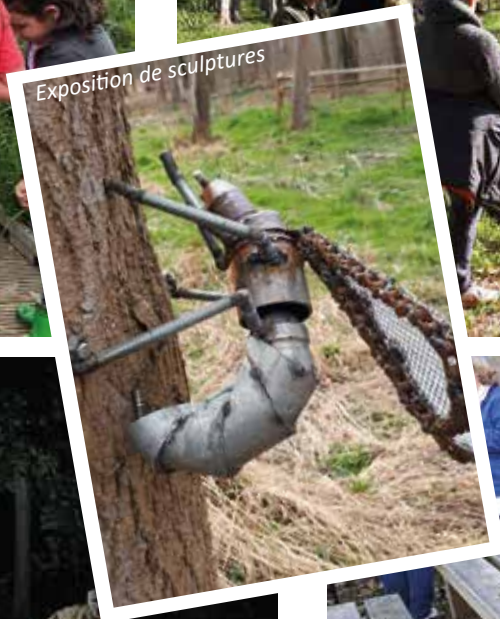
L'actualité et la vie du syndicat peuvent être suivis sur la page Facebook du SMORE. Le public peut y trouver des informations sur les travaux en cours et les animations à venir.



Classe d'eau - 25/06



Oiseaux d'eau - 09/10



Exposition de sculptures



Le chant des sauvages - 25/09



Vannerie sauvage - 6/11

Contrat de Territoire Eau & Climat Essonne amont

Bilan 2021



Nature de l'animation	Animateur	Date	Participation
Visite de terrain avec les élus du SIARJA	SMORE	13/01/2021	5
Visite de terrain avec le SSIBCCA	SMORE	18/02/2021	2
Visite de terrain avec la Directrice Rivière du SIARCE	SMORE	01/03/2021	1
Classe eau LPA Chesnoy	SMORE	08/03/2021	11
Animation "Construction d'abris pour la faune"	LNE	27/03/2021	Annulé
Animation "Découverte des batraciens"	LNE	16/04/2021	Annulé
Animation "Taille des arbres de bord de cours d'eau"	SMORE	21/04/2021	Annulé
Animation "Randonnée découverte"	ABALLO	25/04/2021	Annulé
Visite de terrain avec la CCPG, l'OT et le PETR	SMORE	30/04/2021	11
Animation "Identification et initiation à la reconnaissance de chants d'oiseaux"	LNE	22/05/2021	9
Animation "Randonnée semi-nocturne"	ABALLO	19/06/2021	Annulé
Animation "Les insectes du marais"	LNE	19/06/2021	9
Classe eau La Neuville sur Essonne	SMORE	21/06/2021	25
Visite de chantier du Parc de Bellecour avec la Ville de Pithiviers	SMORE	21/06/2021	5
Classe d'eau Pithiviers le Vieil	SMORE	22/06/2021	24
Classe d'eau Clos Beauvois (Pithiviers)	SMORE	01/07/2021	36
Animation "Découverte des chauves-souris"	CEN-CVL	09/07/2021	37
Animation ado centre social Pithiviers	SMORE	22/07/2021	13
Animation "L'abeille et la ruche"	Abeille du Gâtinais	08/09/2021	17
Visite de terrain avec la Sous-préfète de Pithiviers	SMORE	08/09/2021	2
Animation famille Centre Social de Pithiviers	SMORE/Minuits	23/09/2021	12
Animation "Le chant des sauvages"	Les Minuits	25/09/2021	157
Visite des chantiers de Solvins et de Doureux avec l'OFB	SMORE	28/09/2021	2
Animation "Sur la piste des oiseaux d'eau"	FDC45	09/10/2021	11
Visite de terrain avec les élus de la FDPPMA 45	SMORE	13/10/2021	3
Animation "Initiation à la vannerie sauvage"	LNE	06/11/2021	14
Visite des chantiers de Solvins et de Doureux avec la DDT 45 et l'OFB	SMORE	25/11/2021	3

Encadrement de stagiaires

- **Lola GITTON terminale « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune »** au LEGTA de Vendôme
Thématique abordée : Découverte du métier de technicienne de rivière, cas concret d'étude sur la réalisation d'un pêche d'étude à l'électricité
2 semaines du 15/02 au 26/02
- **Valérie LEGRAND en terminale « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune »** au CNEAC d'Argenton sur Creuse
Thématique abordée : Découverte du métier de technicienne de rivière, cas concret d'étude sur la restauration de la continuité au Moulin de Solvin
6 semaines du 11/01 au 12/03
- **Anaëlle MARIA en première « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune »** à la MFR de Chaingy
Thématique abordée : Découverte du métier de technicienne de rivière
9 semaines du 13/01 au 25/06
- **Tom JOUAN en seconde au Lycée Agricole du Chesnoy (stage de découverte)**
Thématique abordée : Découverte du métier de technicien de rivière
1 semaine du 17/02 au 19/02



BILAN TECHNIQUE

Autres programmes

La convention ENS

La convention financière signée avec le Conseil Départemental du Loiret pour la labellisation en Espace Naturel Sensible du site du Moulin de la Porte est arrivée à son terme après trois années. L'enveloppe allouée par le département, dont le montant s'élevait à 90 000 € en fonctionnement et 60 000 € en investissement, a été entièrement consommée. Le programme d'animation déployé dans ce cadre a reçu un accueil très favorable du public : 28 animations avec des intervenants extérieurs et 20 animations ou classes d'eau assurées par le personnel du SMORE, ont attiré 1700 personnes sur ces trois années.

Compte tenu de ce bilan très positif, un avenant à la convention a été proposé par le Département pour l'attribution d'une enveloppe d'investissement supplémentaire sur deux années.

Le PAPI Juine-Essonne-Ecole

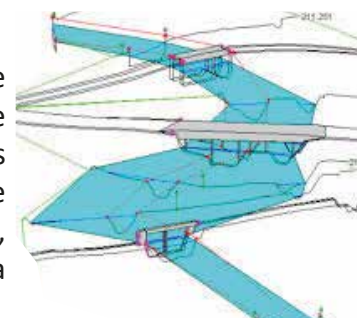
Suite à sa labellisation fin 2020, le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention de la vallée de l'Essonne a été officiellement signé en mai 2021. Cette signature entre les différents acteurs et financeurs a permis d'engager les premières actions, initialement prévues sur l'année 2020, qui constituent les étapes clés du PAPI d'intention.

Mémoire du risque

L'installation d'une vingtaine de repères est prévue pour l'année 2022. Cette action est également inscrite au CTEC. Les repères se composeront d'un macaron des plus hautes eaux connues, d'une échelle limnimétrique, d'un panneau pédagogique ou alors d'une combinaison des trois. Les emplacements des futurs repères de crues et leur altimétrie ont été définis cette année.

Amélioration des connaissances et acquisition de données

La modélisation hydraulique et hydrologique de l'ensemble du bassin versant de l'Essonne est l'élément central du PAPI. Elle permettra de mieux appréhender le fonctionnement hydraulique et hydrologique du BV de l'Essonne et d'identifier les zones à enjeux en terme d'inondation. Une première étape de collecte de l'ensemble des données topographiques disponibles sur notre sous-bassin versant a été réalisée, dans le but d'estimer les besoins supplémentaires nécessaires à la réalisation de la modélisation.



Gestion de crise

Le PAPI d'intention porte également sur l'organisation et la communication des différents acteurs en cas de crue. Pour cela, un protocole de communication de gestion de crise est en cours d'élaboration en partenariat avec le SIARJA (Juine), le SIARCE (Essonne aval) et le CD 91. Il permettra d'encadrer la transmission des informations entre les différents syndicats, en passant par l'établissement de seuils d'alerte ou encore la confection d'un répertoire de contacts commun aux différents syndicats. Cela aura pour but une meilleure anticipation et réactivité des différents services.

Renforcement du partenariat avec l'ONF

La crue de 2016 a mis en évidence l'impact des eaux de forêt sur les communes situées directement à l'aval. C'est pour cela que l'ONF est porteur d'une action dans le cadre du PAPI d'intention qui vise à engager une réflexion sur la gestion des eaux de ruissellement en forêt domaniale. Plusieurs rencontres ont eu lieu cette année avec l'ONF, ce qui a permis de faire le point sur la situation actuelle pour les nouveaux arrivants tout en renforçant le partenariat entre nos deux structures. L'ONF travaille notamment sur l'actualisation de son document de gestion du massif d'Orléans et une partie de celui d'Ingrannes, avec la volonté d'intégrer la problématique de ruissellement des eaux forestières. Dans ce cadre, le SMORE agit en tant que conseiller technique au regard de son expérience et de ses connaissances du terrain.

Contrat de Territoire Eau & Climat Essonne amont

Bilan 2021



Indicateurs de suivi des postes d'animation financés

Rappel du programme d'actions prévisionnels						Fiche de suivi		
Action mise en œuvre	Objectifs de l'année N	Indicateurs et livrables	Objectif indicateur	Temps estimé	Temps consacré	Etat d'avancement: livrables transmis	Explication des écarts observés (freins, blocages)	Objectifs actualisés de l'année N+1
Poste Chargé de mission ZH et ZEC - 1 ETP 220 jours								
Animation foncière pour la mise en place de zones d'écrêtement de crues	Identification des secteurs favorables à l'écrêtement de crues et mise en place de l'animation foncière	Rapport d'activité	1	45	45	1 étude identification des ZEC en tête de bassin		
Rédaction des plans de gestion et projets de travaux de restauration des zones humides	AVP dans le cadre de la DIG 2022-2026 : zec de Courcelles, ZH de Monbernaume, ZH Les Vaux, zec Neuville aux Bois, ZH de Fousseureau	AVP pour la DIG	5	50	50	5 AVP rédigés dans le cadre de la préparation du dossier de DIG 2022-2026	2 AVP ne concernent pas la restauration de zones humides (Les Vaux et Montbernaume) mais uniquement l'hydromorphologie en raison du classement en EBC des parcelles	
Réflexion sur la gestion des cours d'eau amont : mise en place de dispositifs de sur-inondation, problèmes d'envasement du lit, gestion des ripisylves en domaine agricole (sensibilisation, valorisation, suivi des espèces)	AVP Laye du Sud, mise en place des partenariats (ONF, Chambre d'Agriculture...)	Rapport AVP	1	45	45	AVP Laye du Sud en cours de rédaction Partenariat ONF initié	Nécessité d'acquisition de données topographiques complémentaires sur la Laye du Sud	Finaliser l'AVP de la Laye du Sud Concrétiser le partenariat ONF Renforcer le partenariat avec la Chambre d'Agriculture
Suivi de l'étude du dossier d'autorisation 2022-2026	Partie ZH et ZEC	Rapports d'étude	1	10	10	AVP rédigés, dossier d'autorisation en cours de rédaction		Aboutir à la déclaration d'intérêt général et à l'autorisation du programme de travaux pour l'été
Suivi et mise en œuvre des actions du PAPI Essonne	Lancement de l'étude de modélisation hydraulique et hydrologique	Rapport d'activité	1	30	30	Définition des besoins en topographie	Coordination du projet entre le CD91 (porteur du PAPI) et les 3 syndicats de rivière	Lancement de l'étude en début d'année
Inventaires et suivis : Milieux et espèces	Suivi faunistique à 5 ans au Moulin de la Porte	Rapport d'étude	1	15	15	1 étude réalisée		
Mise en place d'un plan de gestion des plantes invasives	Etat de l'art	Rapport d'activité	1	10	10	Projet de traitement de la renouée du Japon sur Mareau aux Bois		
Participation aux animations et à la communication	Visites de terrain avec les élus et partenaires techniques et institutionnels, animations tout publics, documents de communication	Rapport d'activité	1	10	10	Participation aux rapports d'activités et bilans (PAPI, suivi des espèces, ZEC...) Participation aux animations, classes d'eau et visites de terrain		
Participation à l'administration du syndicat, élaboration des budgets, relations avec les EPCI...		Rapport d'activité	1	5	5			
Poste Chargé de Mission Rivière - 1 ETP 220 jours								
Rédaction des projets de travaux de restauration rivière et zones humides	Travaux de restauration sur 3 tronçons : restauration de la continuité sur Escrennes et Doureux (Estouy), déconnexion de l'étang des Pâturaux	Rapport de projet	3	45	45	3 rapports de projet rédigés pour les travaux 2021		
Lancement et suivi des marchés de travaux pour la restauration et l'entretien	1 marché de travaux restauration, 2 marchés de travaux entretien	Marché de travaux	3	25	25	3 marchés passés		
Suivi de l'étude du dossier d'autorisation 2022-2026		Rapports d'étude	1	20	20	AVP rédigés, dossier d'autorisation en cours de rédaction		Aboutir à la déclaration d'intérêt général et à l'autorisation du programme de travaux pour l'été
Acquisition et maîtrise foncière	Poursuite de l'animation foncière sur les 3 secteurs cible : étang des Pâturaux (Nancray sur Rimarde et Chambon la Forêt), Moulin de la Porte (Estouy) et zone humide de Chantaloup (Dadonville).	Nb ha acquis	10	30	30	10,7 ha en cours de traitement notarié 6,1 ha en négociation avec les propriétaires Lancement d'une procédure d'appréhension des biens sans maître sur le marais de La Porte Lancement d'un partenariat avec la SAFER pour la rédaction d'actes administratifs	- Difficulté de mobiliser des notaires pour traiter les acquisitions et lenteur des démarches - Difficulté pour le traitement notarié des parcelles en indivision et régler les problèmes de successions	Finaliser les acquisitions
Suivi milieu et espèces	Poursuite des suivis avant après travaux de renaturation et d'effacement d'étangs, suivi des espèces	Rapport d'activité	1	25	25	1 IPR après travaux + suivi piscicole sur Segray Mise en place d'un suivi piézométrique sur le marais de Bouville Suivi de la population d'APP		
Mise en place et coordination du programme d'animation autour du Moulin de la Porte et de la communication du SMORE	Visites de terrain avec les élus et partenaires techniques et institutionnels, animations tout publics, documents de communication	Rapport d'activité	1	35	35	7 animations réalisées sur 12 programmées 6 classes d'eau 8 visites de terrain	Annulation d'une partie des animations suivant les restrictions sanitaires	
Encadrement de stagiaires	2 stagiaires lycée pro ou BTS	Rapport de stage	2	5	5	3 stages bac pro 1 stage découverte		
Suivi du PAPI Essonne	Participation aux travaux, COPIL et COTECH			5	5	Signature du PAPI Convention de groupement de commande en cours		
Animation du CTEC		Rapport d'activité	1	15	15	1 COPIL + bilan annuel		
Participation à l'administration du syndicat, élaboration des budgets, relations avec les EPCI...	Création d'un poste de Chargé de Mission PI et ZH	Rapport d'activité	1	15	15			
Poste Technicien de Rivière - 1 ETP 220 jours								
Etude et suivi de milieux humides et espèces associées	Indicateurs de suivis avant / après travaux	Rapport d'activité	1	25	25	Suivi annuel des espèces et milieux		
Préparation et suivi des travaux de restauration des cours d'eau et milieux humides	Continuité écologique	Nbre ouvrages	6	45	45	Travaux lancés en septembre	Retard de 1 mois dans le lancement des travaux sur les Pâturaux en raison du décalage dans le calendrier d'interventions de l'entreprise retenue lié aux conditions sanitaires	Finalisation des travaux avant la fin du printemps
	Hydromorphologie	NB ml	1760	45	45			
	Zones humides	NB ha	3,5	45	45			
Suivi du programme d'entretien	Entretien des ripisylves et gestion des embâcles	ml	44000	30	30	Travaux réalisés		
Gestion des Zones humides	Marais de l'Essonne	NB Ha	30	20	20	Travaux réalisés		
Participation aux animations	Classes d'eau, visites de terrain...	Rapport d'activité	1	10	10	Participation aux animations, classes d'eau et visites de terrain		

Contrat de Territoire Eau & Climat Essonne amont

Bilan 2021



BILAN FINANCIER

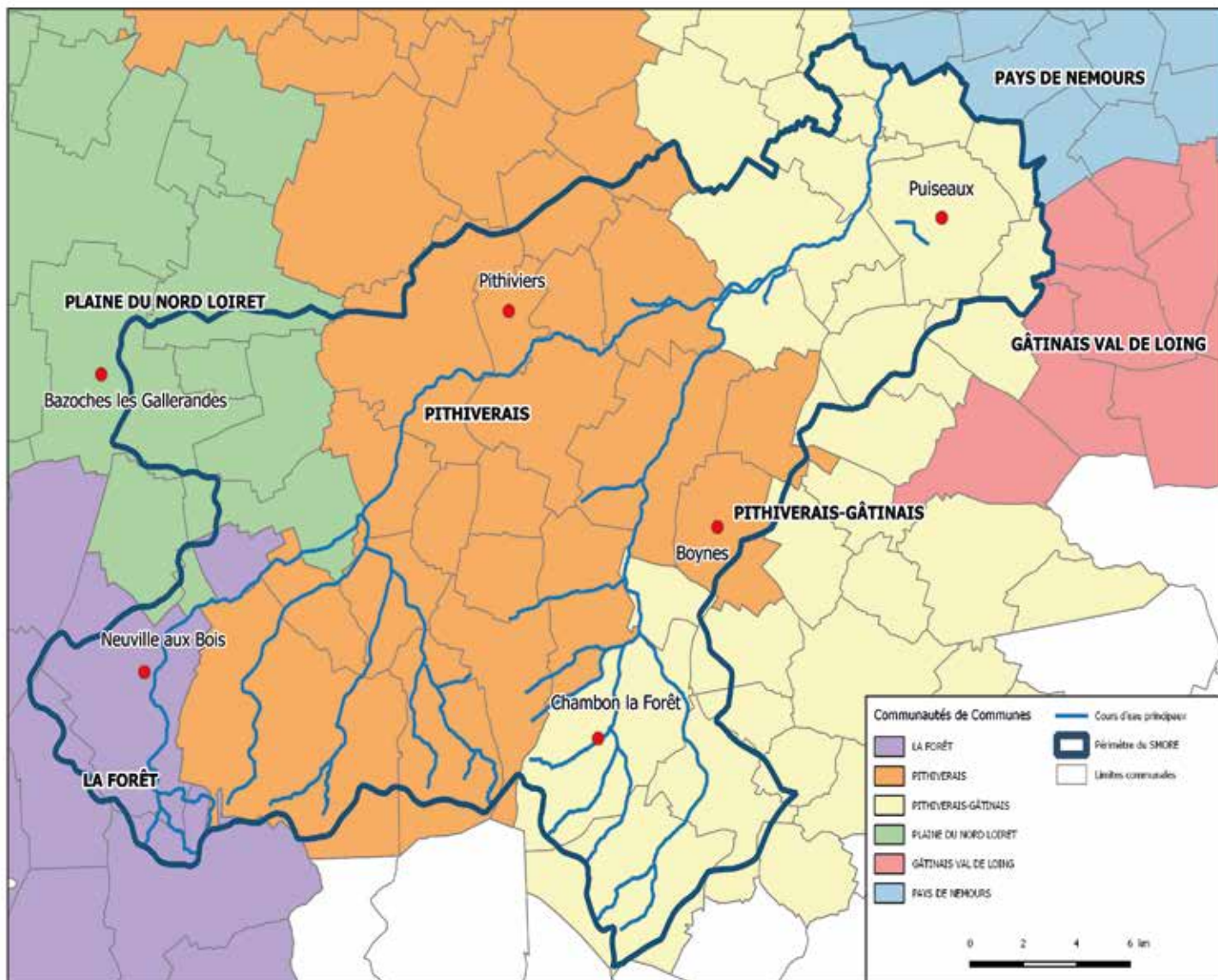
Bilan financier 2021

Opérations programmées	2021		HT/ TTC
	Prévisionnel	Engagé	
Effacement d'ouvrages sur l'Œuf à Doureux (Estouy)	40 000 €	90 993 €	TTC
Entretien mécanisé des cours d'eau et des zones humides sur l'ensemble du bassin	20 600 €	22 080 €	TTC
Entretien manuel des cours d'eau et des zones humides sur l'ensemble du bassin	18 540 €	20 800 €	TTC
Etudes de suivi des travaux	11 000 €	5 000 €	HT
Acquisitions foncières sur les zones humides à enjeux identifiés	56 000 €	74 293 €	HT
Effacement de l'ouvrage du Bourg d'Escrennes	80 000 €	129 049 €	TTC
Effacement d'ouvrage sur la Petite Rimarde aux Pâturaux (Chambon la Forêt et Nancray sur Rimarde)	10 000 €	139 076 €	HT
Restauration du lit mineur et majeur de la Petite Rimarde aux Pâturaux (Chambon la Forêt et Nancray sur Rimarde)	160 000 €		
Salaire et charges Chargé de Mission et Technicien Rivière	121 952 €	127 150 €	TTC
Stagiaire Master 2	3 500 €	0 €	TTC
TOTAL	521 592 €	608 441 €	

Bilan financier pluriannuel

Actions retenues par enjeu	2020	2021	Total	% engagement
Enjeu 1 : Améliorer la qualité physique des cours d'eau et des milieux humides	251 817 €	138 873 €	976 748 €	40%
Enjeu 2 : Améliorer la gestion hydraulique des cours d'eau et lutter contre les inondations	31 447 €	74 293 €	525 000 €	20%
Enjeu 3 : Améliorer la qualité physico-chimique, chimique et biologique des eaux de surface	0 €	268 125 €	250 000 €	107%
Action de sensibilisation	0 €	0 €	40 000 €	0%
Animations thématiques associées	118 574 €	127 150 €	646 102 €	38%
Total	401 838 €	608 441 €	2 437 850 €	41%

608 441 € ont été engagés en 2021, ce qui porte la consommation de l'enveloppe totale du contrat à 41 %. 17% de l'enveloppe totale du programme. On notera également que toutes les actions inscrites sous l'enjeu 1 ont été mises en oeuvre.



La Vallée de l'Essonne en aval de Châtillon (Ondreville sur Essonne)



Le Syndicat Mixte de l'Oeuf, de la Rimarde et de l'Essonne :

- 54 communes
- 4 Communautés de Communes
- 267 km de cours d'eau
- 540 km² de bassin versant



Les compétences :

Le syndicat a pour objet l'exercice de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) telle que définie par l'article L211-7-1° 2° 5° et 8° du code de l'environnement et qui comprend les missions suivantes :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- La défense contre les inondations ;
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.